

CONSEIL DE QUARTIER BREQUIGNY DU 16 MARS 2023 COMPTE RENDU DE RÉUNION

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – *Présentation du renouvellement des Habitants Référents Sécurité – Intervention de Lénaïc BRIÉRO, adjointe à la sécurité, au monde combattant et aux politiques mémorielles.*
- 2 – *Demandes sur l'enveloppe financière du quartier,*
- 3 – *Questions diverses.*

Monsieur Durand, Proviseur du Lycée Bréquigny, souhaite prendre la parole en début de séance pour revenir sur le mouvement des lycéens dans le cadre des manifestations contre la réforme des retraites. Les poubelles prises chez les habitants seront progressivement restituées par les services du Lycée. Monsieur Durand indique réfléchir à un système d'information pour prévenir le voisinage le plus en amont possible en cas de trouble sur l'espace public

1 - Présentation du dispositif "habitants référents sécurité" et point sur l'avancement de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (2021/2026) par Lénaïc Briéro, adjointe à la Maire à la sécurité et par Julie Guyomard, responsable du service prévention de la délinquance et médiation (SPDM) de la ville de Rennes:

Madame Briéro rappelle la concertation qui a précédé l'adoption de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (démarche de livre blanc avec les habitants et tous les acteurs concernés). Cette feuille de route a été établie pour la période 2021/2026, elle fixe les priorités d'actions de la Ville et de ses partenaires avec trois grandes ambitions :

- Assurer la sécurité et la tranquillité des rennaises et des rennais,
- Renforcer la prévention auprès des jeunes et agir du côté des parents,
- Favoriser la prise en charge des victimes et notamment des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Et deux axes transversaux : renforcer la place des habitants et la communication ainsi que d'améliorer la relation polices-population. (CF document envoyé avec l'ordre du jour)

L'élue présente des exemples de décisions prises :

- La création de 40 postes de policiers municipaux. La Maire souhaitait qu'il y ait plus d'ilotage. Les horaires de présence des policiers sur l'espace public ont été étendus en semaine (ex : jusque 2H 30 du matin en centre-ville et de 10h à 20 h le dimanche dans tous les quartiers). Les agents sont dotés aujourd'hui d'un pistolet à impulsion électrique.
- L'extension sur le territoire de la vidéo protection lorsque le dispositif est jugé objectivement utile dans le cadre d'une discussion entre le Procureur, la Maire et le Directeur départemental de la sécurité publique.
- Mise en place d'opérations conjointes et d'opérations coup de poing. Exemple : l'enlèvement des voitures épaves en lien avec la Police Nationale.
- La création de 5 postes de médiateurs et de 5 postes d'éducateurs spécialisés dans le cadre du contrat de sécurité intégré signé par la Maire et le Premier Ministre ; avec la mise en place du dispositif des binômes de la prévention
- Le dispositif de rappel à l'ordre pour les jeunes mineurs de 9 à 13 ans qui ne font pas l'objet de décisions de justice. Les enfants sont convoqués à la Mairie avec leurs parents. Sont ainsi évoquées les responsabilités parentales, les peines encourues et l'accompagnement des parents démunis.
- La médiation municipale : les agents de la ville de Rennes sont formés à de la médiation sociale et déambuleront sur tous les quartiers rennais sur 18 créneaux (soirées ou dimanches après-midi) entre mai et septembre.
- L'ouverture en septembre 2023 de la maison des femmes victimes de violences sur le site de l'hôpital Sud. Il s'agira d'un accueil pluridisciplinaire avec soutien juridique, social et médical.

Madame Briéro évoque par la suite le trafic de stupéfiant. Il est rappelé que ces délits sont présents à Rennes comme dans toutes les villes en France. Les dealers sont très organisés ; avant les jeunes impliqués étaient connus et il était possible parfois de les raccrocher d'une manière ou d'une autre grâce au travail des acteurs de terrain. Aujourd'hui c'est plus complexe. Les organisations se professionnalisent. Il faut aussi pointer la responsabilité des consommateurs de stupéfiants ; des amendes forfaitaires délictuelles avec inscription sur le casier judiciaire sont prévues. Tout le monde a un rôle à jouer y compris les habitants via des signalements immédiats pour éviter que les présences de dealers ne s'enkystent dans les parties communes d'immeubles ou sur l'espace public.

L'information entre les acteurs de la sécurité est fluide et l'élue à la sécurité fait le point quotidiennement avec le directeur départemental de la sécurité publique.

À noter aussi les rendez-vous polices/habitants dans les quartiers permettant à des habitants de rencontrer dans un lieu neutre des policiers municipaux et nationaux en civil. Le prochain rendez-vous est fixé le 21 mars (prise de rdv avec la direction de quartier).

Présentation du dispositif des Habitants référents sécurité (Julie Guyomard)

Le document complet avait été transmis avec l'ordre du jour

Le groupe des habitants référents sécurité est un dispositif existant depuis 2015, renforcé par la Stratégie Territoriale de Prévention de la délinquance signée en 2021

Il permet :

- que **la parole des habitants soit relayée** dans les instances de pilotage du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- que **certaines de leurs propositions / initiatives contribuent aux réponses apportées** dans la lutte contre l'insécurité et les troubles de la tranquillité publique
- **de participer à des sensibilisations / rencontres / visites** au plus près des institutions et associations rennaises

Le groupe actuel, c'est :

- 30aine d'habitants référents encadrés par une Charte de fonctionnement sur 2 ans
- L'élaboration d'un livret d'accueil et d'un badge HRS
- Participation à différents temps de visites ou sensibilisation (Commissariat / fourrière municipale / Cité judiciaire, partenaires jeunesse au 4Bis, procédure pour la prise en charge des personnes en errance etc.)
- Participation aux instances et prise de parole (CLSPD / Cellule de veille)
- Lien privilégié avec les polices notamment les DCCP
- Participation à des temps de travail (livre blanc de la STSPD / conférence Sens de la fête etc.)

Un habitant référent sécurité, c'est quoi ?

C'est un engagement :

- À **participer aux réunions** de l'Assemblée Plénière annuelle, aux cellules de veille semestrielles de son quartier, ainsi qu'à des réunions de concertations ad hoc (en fonction de son intérêt pour les sujets).
- À recueillir autour de lui (voisins, commerçants, ...), à la faveur d'échanges informels, **des éléments d'ambiance et d'informations sur les problématiques** qu'ils/elles rencontrent en matière de sécurité et de tranquillité publique. L'objectif est d'alimenter les retours qu'il lui est proposé de faire dans les instances.
- À **découvrir et comprendre le fonctionnement des interventions publiques** (partenaires de prévention, police, justice) afin de relayer de l'information fiable dans ses échanges sur le quartier : **Être un citoyen relais**
- Pour ceux qui auront été désignés par une instance (CQ, CCR ou CRCS), **faire régulièrement un point d'information** sur l'actualité du partenariat autour des questions de prévention et de sécurité **au sein de son instance d'origine**.

CE N'EST PAS :

- **Un informateur pour les autorités, ni être dans une démarche de délation**
Bien qu'un équilibre soit recherché dans la composition du Comité consultatif, aucun de ses membres ne dispose de la représentativité exhaustive des habitants de son quartier; ce n'est d'ailleurs pas un objectif. **La fonction proposée est celle de citoyen relais, régulièrement informé car régulièrement associé aux instances de travail officielles.**
- **Il ne doit pas devenir un circuit de signalement parallèle des problèmes d'insécurité.**
S'il reçoit de telles demandes, il doit renvoyer les personnes vers les services compétents. **Il peut en revanche favoriser la mise en lien, soutenir les personnes dans leur démarche.** Il fait le relais de manière privilégiée vers :
 - Le dépôt de plainte auprès de la PN (le cas échéant avec mise en lien avec le Délégué Cohésion Police Population).
 - Les numéros d'appels municipaux (Rennes Cité Zen ou Police Municipale).

Le renouvellement des 2 habitants référents pour la période 2023/2025 sur le quartier Bréquigny est souhaité d'ici l'été.

Il est ainsi proposé de les élire au prochain Conseil de quartier qui aura lieu le **16 mai prochain**.

Sur la forme, il faudra que les personnes intéressées prévoient de se présenter et d'expliquer leurs motivations en quelques minutes simplement.

Questions/Réponses :

Monsieur Cutte souligne que le secteur des Cloteaux est à cheval sur Rennes/Noyal Chatillon et Saint Jacques de la Lande – nécessité de dépasser les frontières administratives pour bien surveiller le territoire.

Question relative à la sécurité routière : la ville s'est dotée de cinémomètres pour effectuer des contrôles de vitesse dans Rennes. La police nationale effectue déjà des contrôles du fait de sa compétence.

Monsieur Leraud, Habitant référent sécurité pour le Conseil citoyen rennais souligne que les actions sociales et de prévention doivent être abordées tout autant que celle des deux polices.

Les surveillants des parcs sont-ils assermentés ? Non, et ce n'est pas envisagé. Ces personnes sont dans un rôle de médiation, d'explication et de rappel des règles mais pas de sanction. La police municipale prend le relais si nécessaire.

Des habitants soulignent qu'il y a du "mieux" concernant les rodéos notamment mais concernant les occupations de bas de tours le problème demeure. Mme Briero rappelle les interventions quotidiennes des deux polices. Cela ne suffit malheureusement pas pour le moment tellement le deal est ancré. De nouvelles modalités d'intervention sont examinées entre la Ville et la police nationale

2 - Demandes sur l'enveloppe financière du quartier.

Huit demandes sont présentées au conseil de quartier et sont toutes validées suivant le tableau ci-dessous:

conseil de quartier Bréquigny: demandes sur l'enveloppe dotation quartier									
Demandeurs	Titre	Sommes demandées	Accord	Désaccord	Abstention	autre somme proposée	Nbre de votants	Nbre d'exprimés	Sommes accordées
MIC Maison de Suède	cafés halls	200,00 €	27	2	1	300,00 €	30	30	200,00 €
les gens du monde	achats de tissus	688,90 €	26	0	4	650,00 €	30	30	688,90 €
M. Lemaitre	sortie à dinan	700,00 €	29	0	1	1 000,00 €	30	30	700,00 €
Unis Cité	Génération Arc-en-ciel	450,00 €	29	0	1	500,00 €	30	30	450,00 €
Mjc Bréquigny	cafés halls	300,00 €	28	1	1	350,00 €	30	30	300,00 €
Zéro de conduite	les espaces qui se tissent	1 500,00 €	18	4	8	1 000,00 €	30	30	1 500,00 €
Corps ivoire	Solidanse	1 000,00 €	22	1	7	1 000,00 €	30	30	1 000,00 €
Mjc Bréquigny	Fête du jeu et de la parentalité	680,00 €	28	1	1	576,67 €	30	30	680,00 €
	Total demandé	5 518,90 €						Total accordé	5 518,90 €